



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 juillet 2024

### **France 2030 : 7 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine Le cap de 1 milliard d'euros d'aide versée par l'État est dépassé !**

**7 nouveaux projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises, organismes de recherche ou établissements publics suivants :**

- La communauté d'agglomération de La Rochelle en Charente Maritime.
- Bordeaux Métropole et Bordeaux Métropole Energies pour des projets en Gironde.
- Le Centre national d'enseignement à distance (CNED) dans la Vienne.
- L'entreprise SYNAPSE MEDICINE en Gironde.
- L'entreprise ENGIE SOLUTIONS INFRASTRUCTURES LOCALES pour des projets en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 27,68 millions d'euros au service de l'innovation, de l'intelligence artificielle, de la décarbonation, appliquées aux domaines variés que sont le bâtiment, la pharmacie, la papeterie, l'agro-alimentaire.

**Depuis le début du plan France 2030, ce sont 499 projets qui ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 003 M€ d'aide.**

*Étienne Guyot : « Nous atteignons ce trimestre le cap des 500 projets soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de plus de 1 milliard d'euros, ce qui place la région en 5ème position au niveau national. Les différentes entités économiques et les institutions qui portent des projets partenariaux dans les secteurs stratégiques de France 2030 ont su mobiliser leurs forces vives. Des projets porteurs pour les transitions environnementale, numérique et sociétale ont déjà vu le jour ou vont émerger prochainement dans l'ensemble des territoires. Ces soutiens publics conséquents représentent donc une formidable opportunité pour la consolidation et la transformation durable de pans entiers de notre économie régionale. »*

.../...

## À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : [france2030.gouv.fr](https://france2030.gouv.fr)